

VISITE AUTONOME DES TERRES DE NICOLAS LEROY ET SES FILS

20 septembre 2025

(Remerciements à Carole Corriveau, qui connaît presque toutes les familles pionnières de Saint-Vallier, et à Paul St-Arnaud, que vous entendrez bientôt, pour qui Bellechasse n'a quasiment plus de secrets.)

Il fut un temps où l'on trouvait des terres de la famille LeRoy presque tout au long de ce qui est devenu Saint-Vallier. Comme ces terres sont, pour la plupart, encore cultivées de nos jours, on peut avoir une bonne idée des vastes territoires exploités par nos ancêtres. Il suffit de rouler sur la route 132 entre Saint-Michel et Berthier.

Premier arrêt : la Halte routière municipale (à l'entrée ouest de Saint-Vallier)
Cette halte se trouve sur une partie du domaine seigneurial concédé à Olivier Morel de La Durantaye. Une plaque installée en 2002 par la Société historique de Bellechasse le confirme aux visiteurs.

Le domaine de 18 arpents de largeur sur le fleuve chevauchait en effet la rivière Boyer. La majeure partie, 13 arpents et demi, était du côté ouest de la rivière. Les quatre arpents et demi à l'est de la Boyer n'étaient pas défrichés à l'époque.

Ce sont les terres qu'a cultivées Nicolas LeRoy père pour le seigneur de La Durantaye. C'est du côté de Saint-Michel également que se trouvait la métairie, qu'il a habitée avec sa femme, Jeanne Lelièvre, et leurs enfants. La ferme qui se trouve tout juste à l'ouest de la rivière est à l'endroit où se trouvaient la métairie-manoir et ses dépendances.

On peut stationner à la halte et descendre le sentier jusqu'au bord du fleuve. De là, on peut voir l'embouchure de la rivière Boyer. À marée haute, le seigneur Olivier Morel y entrait avec son voilier. Son domaine s'étendait à l'ouest jusqu'à la Pointe Saint-Michel.

293, route de Saint-Vallier – Musée des voitures à chevaux

En reprenant la 132 vers Saint-Vallier, on remarque, quelques kilomètres plus loin, sur la droite, l'ancien Musée des voitures à chevaux que M. Onil Corriveau a ouvert en juillet 1984. C'est maintenant un marché aux puces.

La propriété de M. Corriveau se situe sur une portion de la terre concédée le 8 juin 1696 à Noël LeRoy, troisième fils de Nicolas et Jeanne, par le seigneur Olivier Morel de La Durantaye. La terre concédée à Noël avait trois arpents¹ de front par 40 de profondeur. Elle partait du fleuve Saint-Laurent et se terminait aux propriétés non concédées du seigneur de La Durantaye. Une façade de trois arpents équivaut à 576 pieds.

Noël LeRoy n'exploitera pas cette terre. Il la revend très rapidement à René Cauchon

¹ 1 arpent = 192 pieds

VISITE AUTONOME DES TERRES DE NICOLAS LEROY ET SES FILS

20 septembre 2025

dit Laverdière.

339, rue Principale

En entrant dans le village alors que la 132 devient la rue Principale, on passe devant cette jolie maison à lucarnes. Elle se trouve sur une portion de la terre concédée par le seigneur de La Durantaye à Nicolas LeRoy fils le 5 juin 1696. Elle s'étendait elle aussi, à partir du fleuve, sur trois arpents de façade par 40 arpents de profondeur. Elle touchait, d'un côté, la terre octroyée à Nicolas père par le seigneur, et dont Nicolas fils avait hérité d'un huitième après le décès de son père.

La terre voisine appartenait à son frère aîné, Louis, avant que celui-ci aille s'établir à Beaumont. Il la vendra à son jeune frère Guillaume en 1688. Quand ce dernier part lui aussi pour Beaumont, il la vendra à Laurent Tarreau, qui en donnera une partie à la Fabrique. C'est là que les trois églises de Saint-Vallier ont été érigées : la première en 1716 , la deuxième en 1901, et l'actuelle en 1932.

La maison au 339 a été habitée par des descendants directs de Nicolas LeRoy fils jusqu'à la fin des années 1970. Elle avait été construite au milieu des années 1860 par Lucien Roy, grand-père de Léo-Juste Roy, qui en fut le dernier propriétaire.

Presqu'en face, la rue Roy descend jusqu'au cimetière, où se situait la première église. Les pierres tombales au nom des Roy n'y manquent pas.

En traversant l'avenue de l'Église, on se trouve sur la terre de six arpents et six perches concédée par le seigneur Olivier Morel de La Durantaye à Adrien Blanquet, le 1^{er} août 1677. Blanquet, qui avait travaillé sur le moulin du seigneur, avait épousé la veuve Anne Lemaître, mère de l'ancêtre Nicolas LeRoy. La terre s'étendait jusqu'au 386 de la rue Principale, et en profondeur jusqu'à la rivière, au sud. Vendue par Blanquet à Étienne Corriveau, elle a été en grande partie récupérée par Lucien Roy en 1860.

En reprenant la 132, on roule jusqu'en face du **714, route de Saint-Vallier**. Cette ferme, qui appartenait à Paul-Aimé Roy (décédé en 2018) et à son fils Alain, se trouve sur la terre où Noël LeRoy a vécu avec sa famille jusqu'à sa mort en 1731. Paul-Aimé était un descendant direct de Noël et de Marguerite Rabouin.

La terre de trois arpents par 40 à partir du fleuve, a été habitée et exploitée durant presque deux décennies par Noël. Elle est déjà mentionnée en 1691 dans un acte notarié concernant son voisin, Jean Brochu. C'est cette terre que l'on voit sur la carte de Gédéon de Catalogne, en 1709. Et c'est encore elle qui apparaît dans l'Aveu et dénombrement de 1725.

On ne doute pas être en territoire des Roy après être passé devant **les installations de Teknion Roy et Breton**, puis la **Ferme ancestrale Les Filles**

VISITE AUTONOME DES TERRES DE NICOLAS LEROY ET SES FILS

20 septembre 2025

du Roy. On ne parle pas ici des mères de la nation québécoise mais bien des trois filles de Céline Laflamme et Jocelyn Roy. Elles poursuivent la mission de la ferme familiale, qui regroupe une érablière, une bleuetière et des cultures maraîchères. Andrée-Anne, Marie-Ève et Sophie Roy sont des descendantes directes, de 11^e génération, de Nicolas et Jeanne par leur fils Noël et leur petit-fils Joseph-Noël.

En continuant à rouler sur la 132, on trouve, passé le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, une ferme encadrée par la route 132, le chemin du Rocher et le chemin des Roy. Au **571, chemin du Rocher**, on est dans ce qu'on peut appeler le fief Bazin-Roy. En effet, cette ferme celle de Stéphane Roy, se trouve sur une partie de la terre que possédaient Guillaume LeRoy et sa femme, Angélique Bazin, en 1689. Cette terre voisinait celle de Pierre Bazin, père d'Angélique.

Elle passe, en 1698, aux mains du frère cadet de Guillaume, Jean-Baptiste, qui a épousé une autre fille Bazin, Marguerite, le 17 novembre de cette année-là. À l'époque, Guillaume avait déjà une terre à Beaumont, sur laquelle il s'est définitivement établi avec sa famille en 1700.

Après la mort de son beau-père, Pierre Bazin, le 23 septembre 1699, suivie de celle de sa femme, Marguerite, le 5 octobre suivant, Jean-Baptiste devient propriétaire de la terre en question avec sa deuxième femme, Claire Cadrin, en 1701.

Le 25 janvier 1725, le neveu de Jean-Baptiste devient son voisin. Jean (Baptiste) LeRoy, fils de son frère Noël et de sa deuxième femme, Marguerite Rabouin, épouse ce jour-là Angélique Cassé (Lacasse), fille de Joseph Cassé et... d'une autre fille de Pierre Bazin : Marie. Le contrat de mariage stipule que le père de la mariée donne aux jeunes époux une terre de deux arpents par 40 (la part d'héritage de Marie Bazin?). Et que la grand-mère de la mariée, Marguerite Leblanc, dite «la veuve Bazin», leur donne un autre arpent sur 40 de profondeur, accolé à ses propres terres.

Pour vous donner une idée des liens serrés qui unissaient ces familles, je vous signale que Joseph Cassé est le beau-frère de Noël LeRoy. La première femme de Noël était sa sœur, Jeanne-Thérèse.

Au bout du chemin des Roy, la route 132 devient le boulevard Blais Ouest, et nous sommes à Berthier.